



## ***SERVICE PUBLIC LOCAL : CHALEUR***

### **RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023**

Le budget « chaleur » est un budget H.T., la collectivité récupérant l'intégralité de la TVA.

Ce réseau de chaleur alimente de nombreux bâtiments communaux (Mairie, Florin, école du Môlan, école du Joran, MJC, espace du Foron, gymnase).

La tenue du débat contradictoire sur les orientations générales du budget dans les conditions fixées par le règlement intérieur est une formalité substantielle sous peine d'illégalité du budget.

## I LES RÉSULTATS 2022

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE 2022 (mandats et titres)	Section d'exploitation	353 285.74 €	416 705.61 €
	Solde de l'exercice : + 63 419,87 €		
	Section d'investissement	3 370 996.59 €	3 119 658.05 €
	Solde de l'exercice : - 251 338,54 €		
	SOLDE GLOBAL DE L'EXERCICE : - 187 918,67 €		

		DEPENSES	RECETTES
REPORTS DE L'EXERCICE 2021	Section d'exploitation		185 787,56 €
	Solde de clôture : + 249 207.43 €		
	Excédent qui sera reporté sur le budget 2023 (article R002) affectation de résultat à déduire		

	<b>Section d'investissement</b>	<b>259 705.96€</b>	
	<b>Solde de clôture : - 511 044,50 €</b>		
	<b>Déficit qui sera reporté sur le budget 2023 (article D001)</b>		
	<b>RESULTAT GLOBAL DE CLÔTURE : -261 837,07 €</b>		

		DEPENSES	RECETTES
<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN 2023</b>	<b>Section d'exploitation</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
	<b>Section d'investissement</b>	<b>0 €</b>	<b>328 632 €</b>
<b>Solde des restes à réaliser (RAR) : +328 632 €</b>			
<b>Les dépenses engagées font l'objet d'une autorisation de programme.</b>			
<b>La somme du résultat de clôture d'investissement et du solde des RAR est déficitaire de 182 412, 50 € ; il y a donc besoin qu'une partie du résultat de fonctionnement (exploitation) soit affectée à l'investissement.</b>			

En fonctionnement, l'exercice est excédentaire de 63 419,87€. L'an dernier, il était excédentaire 71 455, 74 €. Le résultat est un peu inférieur à celui de l'an dernier, compte tenu des charges engendrées par la renégociation de la dette et l'annulation de rattachement concernant la société STREIFF. Le résultat de clôture est excédentaire de 249 207,43 €.

En investissement, l'exercice est déficitaire de 251 338,64€ ; l'an dernier, il était déficitaire de 218 542, 74 €. Le résultat est lié aux travaux d'extension du réseau de chaleur et le décalage d'encaissement des subventions. Les indemnités du remboursement anticipé de 242 985, 72 €, dans le cadre du rachat de 3 prêts contractés auprès de la Banque des Territoires, impactent les dépenses d'investissement d'ordre et donc le résultat. Le résultat de clôture est déficitaire de 511 044,50 €.

Toutes sections confondues, l'exercice est déficitaire de 187 918, 67 € (en 2021 : solde déficitaire de 147 087 €). Le résultat de clôture est déficitaire de 261 837,07€ (il était déficitaire de 73 918, 40 € en 2021). Une affectation du résultat de la section de fonctionnement à la section d'investissement est à prévoir. Les résultats sont conformes aux attentes.

Pour mémoire, les résultats 2022 de la commune :

	2016		2017		2018		2019		2020		2021		2022	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Total réalisations	14 266 863	19 549 964	12 984 874	17 817 355	15 526 472	20 452 768	16 791 720	22 751 954	13 243 198	20 271 663	14 194 268	21 119 731	23 719 026	30 745 009
Total de l'exercice	5 283 101		4 832 480		4 926 296		5 960 234		7 028 466		6 925 463		7 025 983	
Restes à réaliser investissement	2 825 882	959 458	1 897 562	397 999	730 976	190 295	936 482	111 831	507 934	408 395	760 211	2 050 822	1 101 194	2 110 984
Restes à réaliser fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total de l'exercice + restes à réaliser	17 092 745	20 509 422	14 882 436	18 215 353	16 257 448	20 643 063	17 728 202	22 863 785	13 751 132	20 680 058	14 954 479	23 170 553	24 820 220	32 855 993
TOTAL CUMULE	3 416 677		3 332 918		4 385 614		5 135 583		6 928 926		8 216 074		8 035 774	

## II LES ORIENTATIONS 2023

### 1- Les prévisions de la section d'exploitation

#### 1-1 Hypothèses de recettes

Pour mémoire, la redevance d'exploitation R24 doit pouvoir couvrir l'annuité de la dette de 159 299, 80 €. Par délibération du 24 janvier 2023, le conseil municipal a fixé le montant de la redevance à 38, 58 € TTC/Kwh. Ce montant correspond au plafond prévu dans le contrat d'affermage. Au 1<sup>er</sup> janvier, l'estimation de la redevance est de 156 557, 64 €.

L'excédent (R002) de 66 794, 93 € sera à inscrire au budget. Ce report est diminué de l'affectation de résultat à l'investissement.

#### 1-2 Hypothèses de dépenses

Concernant les charges à caractère général, sont à prévoir des dépenses courantes dans le même ordre de grandeur que les exécutions de 2022 en particulier les frais d'honoraires du suivi du contrat d'exploitation et d'assistance juridique, soit un montant de l'ordre de 15 000 €.

Le suivi de l'exploitation déléguée est assuré par ELCIMAI ENVIRONNEMENT ; le contrat de suivi est d'une durée de 4 ans pour total hors taxe de 19 930 € HT, soit 4 982, 50 € HT par an..

Les intérêts des emprunts s'élèvent à 48 845, 52 €.

La commune a versé sur le budget « chaleur », en 2015 et 2016, deux avances remboursables d'un montant global de 650 000 €.

En 2017, il lui a été remboursé 350 000 € et en 2018, 80 000 €.

En 2019, sur le solde de 220 000 €, il a pu être remboursé 50 000 €.

Il reste donc à rembourser à la commune la somme de 170 000 €. Ce solde sera remboursé progressivement, en fonction des capacités financières et de trésorerie du budget chaleur.

Au niveau de l'amortissement, les biens, ayant été mis à disposition du délégataire dans le cadre d'un avenant, il n'y a pas lieu de les amortir. En revanche, l'étalement de la pénalité de remboursement anticipé d'emprunts (242 985,72 €) effectué l'an dernier, doit être prévu ; 9 719, 43 € est le montant à prévoir pour une année.

## 2- Les prévisions de la section d'investissement

### ● Extension du réseau de chaleur

En 2018, il a été créé une autorisation de programme d'un montant total prévu de 1 029 250 € HT pour les travaux d'extension du réseau chaleur, révisée en 2022 pour un montant de 1 222 887, 69 €.

Cette autorisation de programme devra être révisée à 1 227 333, 89 €, compte tenu des travaux restant engagés pour 90 694, 66 €. Avec une marge d'aléas de 5 %, le montant des crédits de paiement devra être revu en 2023 à 95 229, 39 €.

AP/CP	TOTAL	Année 2018	Année 2019	Année 2020	Année 2021	Année 2022	Année 2023
<b>Création du 29 mai 2018</b>	1 029 250 €	630 000 €	136 416 €	136 416 €	126 418 €		
<b>Révisée le 09/04/2019</b>	1 197 720 €	45 054 €	959 542, 72 €	100 000 €	93 123, 28 €		
<b>Révisée le 28/07/2020</b>	1 197 720 €	45 053, 13 €	148 663, 45 €	700 000 €	304 003, 42 €		
<b>Révisée le 13/04/2021</b>	1 217 020, 63 €	45 053, 13 €	100 013, 45 €	691 954, 05 €	380 000 €		
<b>Révisée le 12/04/2022</b>	1 222 887, 69 €	45 053, 13 €	100 013, 45 €	691 954, 05 €	115 367, 06 €	270 500 €	
<b>A réviser 2023</b>	1 227 333, 89	45 053, 13 €	100 013, 45 €	691 954, 05 €	115 367, 06 €	179 716, 81 €	95 229, 39

Pour mémoire, conformément au schéma directeur, ces travaux d'extension permettent le raccordement notamment du lycée Jeanne ANTIDE et de l'hôpital départemental de Reignier, ainsi que la desserte des immeubles en construction dans le centre et dans le futur, ceux de la parcelle dite de la Laverie.

Le marché de travaux a été lancé courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2020 selon une procédure adaptée. Les 3 lots du marché de travaux d'extension du réseau de chaleur pour un montant total hors taxe de 852 833, 86 € HT ont été attribués comme suit :

Lot(s)	Attributaire	Montant HT
1- Terrassement-VRD	SASSI BTP 35 Avenue de l'Arcalod 74150 RUMILLY Courriel : sassibtp@eurovia.com Tél. : 0450018790 SIRET : 32729853500078	313 350,00 €
2- Réseau de chaleur-tuyauterie	SOGECA THERM ZI le Ried 67850 HERRLISHEIM Courriel : bcollin@tellos.fr Tél. : 0684403825 SIRET : 83790333500011	327 816,00 €
3- Sous-stations	DALKIA 37 avenue du Maréchal de Lattre 59350 SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE Courriel : michel.bourloux@dalkia.fr Tél. : 04 26 22 90 70 SIRET : 45650053700018	211 667,86 €

Le marché a fait l'objet d'avenants en 2020 et 2021 :

Lot	Objet	Montant des avenants (€ HT)	TOTAL (€ HT)
1-Terrassemen- VRD	Passage sur bordure rue des Lavandières, à la dégradation des enrobés existants au lycée Jeanne Antide et au passage impasse du Môle Impasse du Môle : agrandissement de tranchée et dévoiement de canalisation d'eau froide	21 304	43 251, 36
	Plus-value financière suite à l'arrêt du chantier à cause des retards de l'entreprise titulaire du lot 2	14 541	
2- Réseau de chaleur	Modification des diamètres de canalisations pour l'antenne d'Haute Savoie Habitat  Réaliser un piquage en charge afin de supprimer la coupure de la fourniture de chaleur aux abonnés durant la réalisation d'un piquage classique  Une moins-value de -1000€ HT pour la suppression dans un but d'économie du système de géolocalisation RFID	7 406, 36	

Le montant des travaux est porté à 896 085, 22 €

La durée des travaux était de 6 mois, sachant que le lycée a été raccordé en octobre 2020 ; le raccordement de l'hôpital départemental de Reignier est effectif depuis la fin d'année 2021.

Il reste à solder les paiements des travaux après réception des décomptes globaux définitifs.

La maîtrise d'œuvre est assurée par SYNAPSE CONSTRUCTION avec un taux de rémunération fixé à 3, 89 % du montant des travaux.

Pour ces travaux, l'ADEME a attribué une subvention de 547 720 € dont le solde de 328 632 € est inscrit en reste à réaliser.

Pour mémoire, pour la réalisation de ce programme, un emprunt de 650 000 € a été contracté en 2018, avec un tirage de 50 000 € fait en 2018, et un tirage de 600 000 € en 2019. Le remboursement en capital a commencé au 1<sup>er</sup> février 2021. Le paiement des intérêts avait commencé en 2020 à hauteur de 7 424, 40 €.

#### ● Etude de faisabilité d'extension du réseau chaleur

Lors de la création du réseau de chaleur, le schéma directeur prévoyait des extensions avec création d'une seconde puis d'une troisième chaufferie pour le réseau. Considérant la mutation énergétique en cours, la question des extensions du réseau avec la création de nouveaux moyens de production se pose avec acuité. La commune de Reignier-Ésery a souhaité être accompagnée pour l'étude de l'évolution du réseau vis à vis de la situation énergétique actuelle, des développements et projets du territoire (projet « Cœur de Ville », extension gendarmerie...).

L'étude a été commandée à la Société Elcimaï Ingénierie pour un montant de 19 580 € HT soit 23 496 € TTC.

La mission s'organise en plusieurs étapes :

- Définition du périmètre d'étude
- Définition et établissement des besoins énergétiques et les synthétiser
- Proposition de solutions techniques à mettre en œuvre
- Etablissement du bilan économique et environnemental de l'extension et nouveau réseau et les impacts sur le contrat d'affermage actuel.

Cette étude a fait l'objet d'une demande de subvention auprès de l'ADEME qui pourrait la financer à hauteur de 80%. Le dossier est en cours d'instruction.



● **Autres**

Le remboursement du capital emprunté prévu est de 110 454, 28 € en 2023.

Le déficit reporté à inscrire à la section d'investissement est de 511 044, 50 €, sachant que l'affectation d'une partie du résultat de fonctionnement de 182 412, 50 € est à inscrire également.

### 3-L'état de la dette et évolution

Pour ce service, la dette totale de la commune au 31/12/22 est de 3 374 282, 84 € ce qui représente 32, 64 % des recettes réelles de fonctionnement du budget principal de la commune (contre 31,69 % l'an dernier).

#### 3-1 Les emprunts en cours

Pour mémoire, les trois emprunts contractés auprès de la Banque des territoires pour la réalisation de la chaufferie et du réseau de chaleur ont été remboursés de manière anticipée au 1<sup>er</sup> trimestre de l'année 2022.

<u>Objet du financement</u>	<u>Organisme preteur</u>	<u>Montant (en euros)</u>	<u>Durée Emprunt (en mois)</u>	<u>Nature taux</u>	<u>Taux intérêts au contrat</u>	<u>Taux actualisé</u>	<u>Périodicité des échéances</u>	<u>date de fin</u>	<u>Capital restant dû au 31/12/2021</u>	<u>Pénalités</u>	<u>Taux d'équilibre</u>	<u>Montant rachat</u>
Chaufferie bois	CDC	1 035 000,00 €	420	exé sur livre	2,25%	1,75%	trimestrielle	01/07/2049	815 850,00 €	79 288,00 €	1,21%	895 138,00 €
Chaufferie bois	CDC	1 400 000,00 €	420	exé sur livre	1,50%	1,50%	trimestrielle	01/05/2052	1 298 705,74 €	138 718,00 €	1,04%	1 437 423,74 €
Chaufferie bois	CDC	601 300,00 €	300	exé sur livre	2,25%	1,75%	trimestrielle	01/01/2041	463 001,00 €	31 220,00 €	1,09%	494 221,00 €
<b>TOTAL :</b>		<b>3 036 300,00 €</b>							<b>2 577 556,74 €</b>	<b>249 226,00 €</b>		<b>2 826 782,74 €</b>

Ces emprunts ont pu être remboursés grâce à un prêt contracté auprès du Crédit Agricole à un taux fixe de 1,18 %.

Envoyé en préfecture le 15/03/2023

Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le

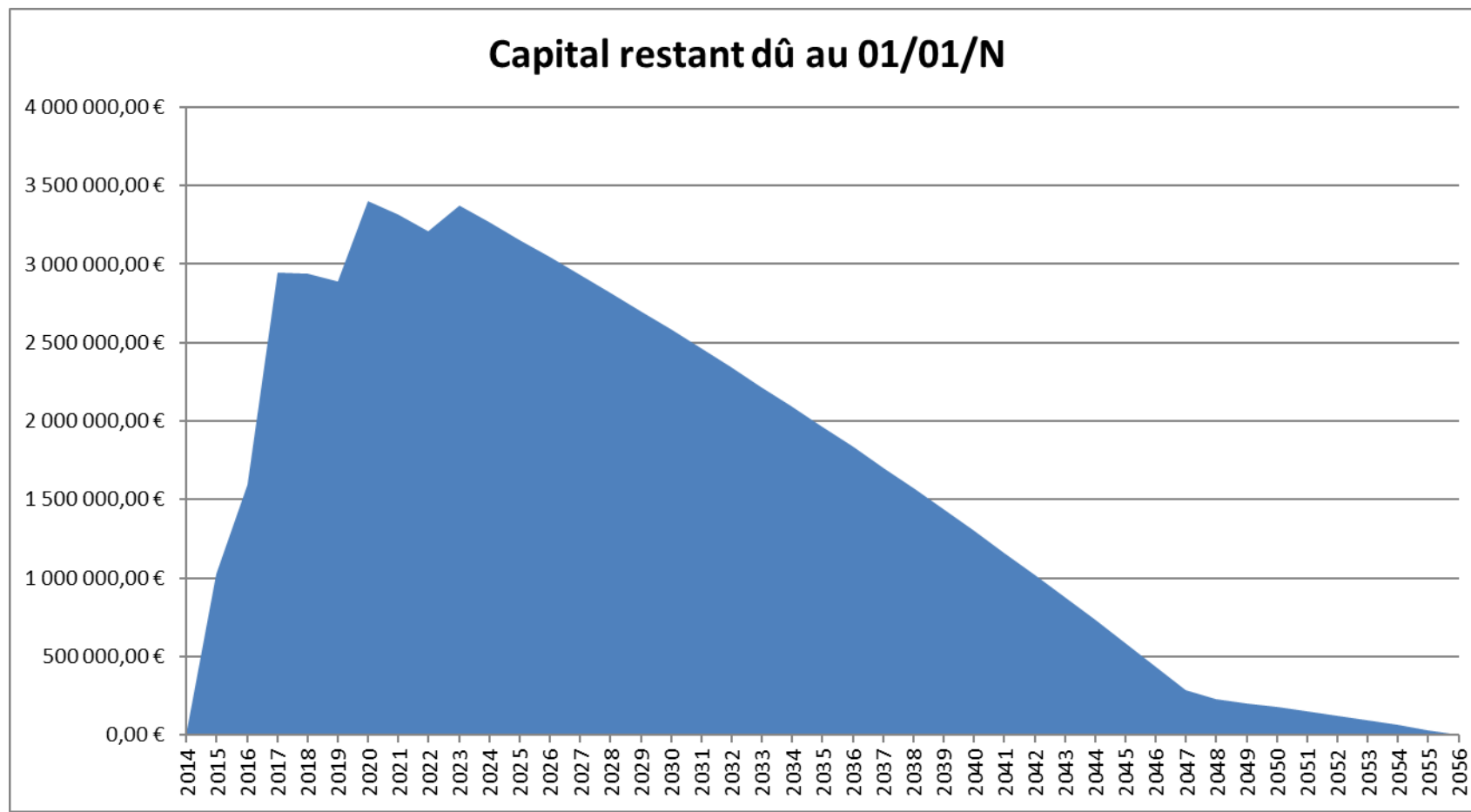


ID : 074-217402205-20230307-2023DELIB024-DE

Objet du financement	Organisme prêteur	Montant en Euros	Durée Emprunt en mois	Nature Taux	Taux intérêts au contrat	Taux actualisé	Périodicité des échéances	Date de fin	Capital restant dû au 31/12/2022
Extension réseau chaleur	CDC	650 000,00 €	420	Indexé sur livret A	1,50%	3,28%	trimestrielle	21/09/2055	621 511.42
Chaufferie et réseau (rachat)	Crédit Agricole	2 826 000	300	Fixe	1,18%		trimestrielle	28/03/2047	2 752 771.42

**3-2 Évolution de l'endettement et profil d'extinction de la dette**

Endettement	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Population	7335	7487	7610	7732	7963	8174	8203	8235	8268
Encours au 31/12/N	1 024 650,00 €	1 593 550,00 €	2 946 111,00 €	2 892 659,00 €	2 889 207,00 €	3 403 282,05 €	3 315 814,19 €	3 212 638,51 €	3 374 282,84 €
<i>Encours de la dette / population</i>	139,69 €	212,84 €	387,14 €	374,12 €	362,83 €	416,35 €	404,22 €	390,12 €	408,11 €
Annuité de la dette (hors réaménagement)	15 630,97 €	49 150,99 €	72 261,28 €	90 426,11 €	99 938,22 €	131 960,57 €	134 670,75 €	147 196,90 €	172 314,06 €
<i>Annuité de la dette (hors réa.) / population</i>	2,13 €	6,56 €	9,50 €	11,70 €	12,55 €	16,14 €	16,42 €	17,87 €	20,84 €
Emprunts réalisés (hors réaménagement)	1 035 000,00 €	601 300,00 €	1 400 000,00 €	0,00 €	50 000,00 €	600 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Emprunts réalisés (hors réa.) / population</i>	141,10 €	80,31 €	183,97 €	0,00 €	6,28 €	73,40 €			
Variation nette de l'endettement	1 024 650,00 €	568 900,00 €	1 352 561,00 €	-53 452,00 €	-3 452,00 €	514 075,05 €	-87 467,86 €	-103 175,68 €	161 644,33 €
<i>Variation nette de l'endettement / population</i>	139,69 €	75,99 €	177,73 €	- 6,91 €	-11,29 €	53,53 €	-12,13 €	-14,10 €	17,99 €
Intérêts de dette / encours de la dette au 31/12/N	0,57%	1,05%	0,84%	1,28%	1,59%	1,35%	1,42%	1,37%	1,48%



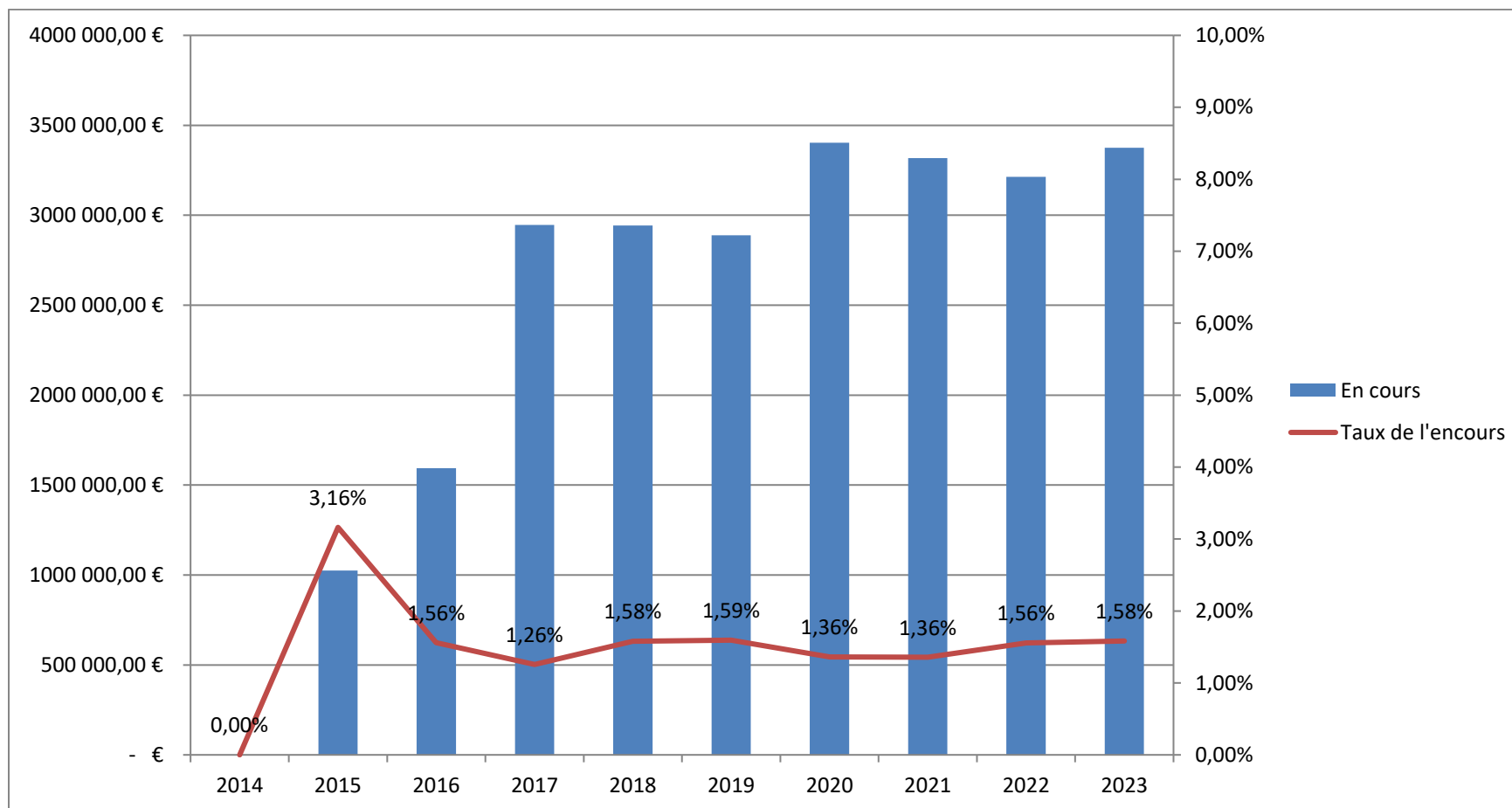
Extinction	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
CRD au 01/01/N	- €	1 024 650,00 €	1 593 550,00 €	2 946 111,00 €	2 942 659,00 €	2 889 207,00 €	3 403 282,05 €	3 316 870,01 €	3 212 638,51 €	3 374 282,84 €	3 265 307,61 €	3 155 292,80 €
Capital	10 350,00 €	16 750,99 €	47 439,00 €	53 452,00 €	53 452,00 €	85 924,95 €	89 956,38 €	103 175,68 €	122 294,06 €	108 975,23 €	110 014,81 €	111 580,24 €
Intérêts	5 820,97 €	32 400,00 €	24 822,28 €	36 974,11 €	46 486,22 €	46 035,62 €	46 383,31 €	45 001,44 €	50 020,00 €	53 367,14 €	53 341,75 €	51 776,32 €
Annuités	16 170,97 €	49 150,99 €	72 261,28 €	90 426,11 €	99 938,22 €	131 960,57 €	136 339,69 €	148 177,12 €	172 314,06 €	162 342,37 €	163 356,56 €	163 356,56 €
Taux de l'encours	0,00%	3,16%	1,56%	1,26%	1,58%	1,59%	1,36%	1,36%	1,56%	1,58%	1,63%	1,64%

Extinction	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037
CRD au 01/01/N	3 043 712,56 €	2 930 538,54 €	2 815 741,68 €	2 699 292,18 €	2 581 159,52 €	2 461 312,38 €	2 339 718,67 €	2 216 345,43 €	2 091 158,90 €	1 964 124,39 €	1 835 206,39 €	1 704 368,38 €
Capital	113 174,02 €	114 796,86 €	116 449,50 €	118 132,66 €	119 847,14 €	121 593,71 €	123 373,24 €	125 186,53 €	127 034,51 €	128 918,00 €	130 838,01 €	132 795,50 €
Intérêts	50 182,54 €	48 559,70 €	46 907,06 €	45 223,90 €	43 509,42 €	41 762,85 €	39 983,32 €	38 170,03 €	36 322,05 €	34 438,56 €	32 518,55 €	30 561,06 €
Annuités	163 356,56 €	163 356,56 €	163 356,56 €	163 356,56 €	163 356,56 €	163 356,56 €	163 356,56 €	163 356,56 €	163 356,56 €	163 356,56 €	163 356,56 €	163 356,56 €

Extinction	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044	2045	2046	2047	2048	2049
CRD au 01/01/N	1 571 572,88 €	1 436 871,48 €	1 299 654,68 €	1 161 051,94 €	1 020 031,61 €	876 850,93 €	731 465,96 €	583 831,55 €	433 901,30 €	281 627,52 €	225 273,76 €	200 606,65 €
Capital	134 791,40 €	136 826,80 €	138 902,74 €	141 020,33 €	143 180,68 €	145 384,97 €	147 634,41 €	149 930,25 €	152 273,78 €	56 353,78 €	24 667,11 €	25 592,13 €
Intérêts	28 565,16 €	26 529,76 €	24 453,82 €	22 336,23 €	20 175,88 €	17 971,59 €	15 722,15 €	13 426,31 €	11 082,78 €	8 979,70 €	7 992,01 €	7 066,99 €
Annuités	163 356,56 €	163 356,56 €	163 356,56 €	163 356,56 €	163 356,56 €	163 356,56 €	163 356,56 €	163 356,56 €	163 356,56 €	65 333,48 €	32 659,12 €	32 659,12 €

Extinction	2050	2051	2052	2053	2054	2055	2056
CRD au 01/01/N	175 014,52 €	148 462,69 €	120 915,16 €	92 334,60 €	62 682,27 €	31 917,98 €	- €
Capital	26 551,83 €	27 547,53 €	28 580,56 €	29 652,33 €	30 764,29 €	31 917,98 €	- €
Intérêts	6 107,29 €	5 111,59 €	4 078,56 €	3 006,79 €	1 894,83 €	741,14 €	- €
Annuités	32 659,12 €	32 659,12 €	32 659,12 €	32 659,12 €	32 659,12 €	32 659,12 €	- €

### Volume et prix de l'encours de la dette de Reignier-Esery- budget chaleur



Envoyé en préfecture le 15/03/2023

Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le



ID : 074-217402205-20230307-2023DELIB024-DE

### **3-3 Orientations**

Sur l'exercice, la dette ne sera pas augmentée.